

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**  
**PROCEDURE ADAPTEE**

**Marché public de travaux d'installation d'un dispositif de vidéo protection**

**1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché**

COMMUNE DES HERBIERS-6 rue du Tourniquet-CS 40 209  
85502 LES HERBIERS CEDEX-Tél. 02 51 91 07 67-Télécopie : 02 51 64 99 45-[www.lesherbiers.fr](http://www.lesherbiers.fr)  
Pouvoir adjudicateur : Mme le Maire de la commune des Herbiers

**2) Objet du marché et caractéristiques principales**

La présente consultation concerne les travaux d'installation d'un dispositif de vidéo protection aux Herbiers (85000), secteur de l'Etendue, sous la forme d'un marché ordinaire. Marché constitué d'un lot unique et de trois tranches :

- Tranche ferme : Zone 1 Gare routière et Zone 4 Police municipale
- Tranche optionnelle 1 : Zone 2 Gymnase de l'Etendue
- Tranche optionnelle 2 : Zone 3 Gymnase de la Demoiselle.

Le Cahier des Clauses Techniques Particulières et ses annexes décrivent l'offre de base pour laquelle le candidat devra obligatoirement proposer une offre.

Les variantes de type performance technique, financière sont acceptées mais le candidat doit, au préalable, répondre à l'offre de base et joindre un explicatif des avantages de la variante proposée par l'entreprise qui doit alors établir tous les documents nécessaires à sa compréhension.

Il n'est pas prévu de variante obligatoire ni de prestation supplémentaire éventuelle.

**3) Durée du marché et lieu des travaux**

Les travaux seront réalisés en trois tranches :

- Tranche ferme : six mois
- Tranche optionnelle 1 : six mois
- Tranche optionnelle 2 : six mois.

A compter de la notification du marché, le titulaire doit préparer le dossier d'autorisation préfectorale complet pour l'installation d'un système de vidéo protection auprès du maître d'ouvrage qui se chargera de le déposer en Préfecture. Ce dossier complet doit être remis contre récépissé dans le délai maximum d'un mois à compter de la notification.

La durée de validité des deux tranches optionnelles est de trois ans à compter de la notification de la tranche ferme. L'exécution de chaque tranche optionnelle ne peut avoir lieu qu'après affermissement de la dite tranche par courrier notifié par le maître d'ouvrage. En cas de non affermissement, il n'est pas prévu d'indemnité de dédit.

A titre indicatif, la notification du marché devrait intervenir mi-mai 2019.

Lieux des travaux : Secteur de l'Etendue aux Herbiers

**4) Conditions relatives au marché**

DCE remis gratuitement aux candidats par téléchargement sur <https://www.marches-securises.fr>

Modalités de règlement : délai global maximum de paiement de 30 jours

Les candidatures et offres devront être remises en langue française.

**5) Conditions de participation**

Conformément aux articles 48 à 54 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, le candidat devra remettre les documents indiqués dans le DCE.

**6) Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Prix des prestations : 40 %
- Valeur technique : 60 %

**7) Procédure**

Procédure adaptée en application de l'article 42-2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et des articles 27 et 34 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics

**8) Conditions de délai**

Date limite de réception des offres : le **15 avril 2019 à 18h00** dans les conditions fixées dans le DCE

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

**9) Renseignements**

D'ordre administratif : Mme JOLIVET-ROUZEAU au 02 51 91 07 67

D'ordre technique : Les entreprises poseront leurs questions écrites par voie électronique via la plate-forme <https://www.marches-securises.fr>

**10) Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence**

Le 15 mars 2019